

# COLLABORATION PROFESSIONNELLE EN SANTÉ



## CADRE D'APPRENTISSAGE EN MATIÈRE DE COLLABORATION PROFESSIONNELLE EN SANTÉ

**La collaboration professionnelle en santé** réfère à l'ensemble du processus dynamique, évolutif et complexe d'établissement et de maintien de relations de partenariat centrées sur la personne en besoin, ses proches et la collectivité dans le but d'atteindre des résultats optimaux en matière de bien-être physique, mental et social. Elle requiert l'interaction entre deux personnes ou plus qui peuvent être d'une même profession (collaboration intraprofessionnelle) ou de professions distinctes (collaboration interprofessionnelle) en situation d'interdépendance. *Fiquet & al. (2015)* définissent la collaboration professionnelle en santé comme « les relations et les interactions entre professionnels leur permettant de partager leurs connaissances, leur expertise et leur expérience pour les mettre au service des patients »<sup>1</sup>.

## COLLABORATEURS

Dans sa première version (2013), ce cadre a été produit avec la participation des individus suivants :

- **Jacinthe Beauchamp**, pédagogue, conseillère pédagogique, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick
- **Caroline Bois**, psychologue, professeure à l'École des sciences infirmières
- **Paul Chiasson**, médecin, professeur au département de médecine de famille et de médecine d'urgence
- **Diane Clavet**, médecin, vice-doyenne au Développement pédagogique et professionnel
- **Anne-Marie Côté**, physiothérapeute, professeure à l'École de réadaptation
- **Isabelle Gaboury**, chercheuse, professeure au département de médecine de famille et de médecine d'urgence
- **Line Langlois**, médecin, professeure au département de médecine de famille et de médecine d'urgence
- **Chantal Lemire**, médecin, professeure au département de pédiatrie
- **Véronique Lisée**, pédagogue, conseillère pédagogique, Centre de pédagogie des sciences de la santé
- **Louissette Mercier**, ergothérapeute
- **Sandra Phaneuf**, étudiante, École de réadaptation
- **Robert Sabbagh**, médecin, professeure au département de chirurgie
- **Valérie Sauvé**, étudiante, Programme de médecine
- **Lise Talbot**, infirmière, professeure à l'École des sciences infirmières
- **Sandra Vinci**, étudiante, École de sciences infirmières
- Et plusieurs autres

Ce cadre d'apprentissage présente le parcours de l'étudiant dans sa formation à la collaboration professionnelle (CP) en santé dans les programmes professionnalisants de la FMSS. Il se veut un **outil interprogramme** de suivi du développement des apprentissages en CP qui peut être utilisé tant par les étudiants que par les formateurs dans tous types de contexte d'apprentissage (ex : en APP, en ÉCOS, en stage, en mentorat).

Il se décline en **cinq visées d'apprentissage à la CP**. Chacune des visées se caractérise par différents éléments-clés permettant de mieux en saisir le sens. Par ailleurs, chaque visée se développe à une cadence différente s'étalant sur quatre niveaux, sachant que le niveau 1 correspond au début de la formation et le niveau 4 à la fin de la formation professionnalisante/obtention du diplôme universitaire.

Ce cadre d'apprentissage, proposé par la Structure d'appui à la formation à la Collaboration professionnelle, est adapté du cadre de référence du Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé (2010). Il valorise **la participation de la personne, de ses proches et de la collectivité en tant que partenaires de l'équipe de soins et de services**, en conformité avec la vision facultaire de la FMSS.

L'étudiant est en mesure de collaborer avec un ensemble de partenaires en vue d'offrir des soins et services à la personne en tenant compte de ses attentes, ses besoins et ses choix. Le patient-proche partenaire est, dans ce cadre d'apprentissage, au coeur des cinq visées.

## Visées d'apprentissage et leurs éléments-clés

## Niveaux de développement des apprentissages

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Niveau 4

### 1. TRAVAILLER EN COLLABORATION<sup>2</sup>

1.1 En comprenant la dynamique des équipes	Contribue au travail collaboratif dans les activités de la formation en s'acquittant efficacement de ses tâches	Contribue au travail collaboratif en identifiant les opportunités de collaboration	Contribue au travail collaboratif en s'acquittant efficacement de ses tâches en fonction d'un plan concerté	Contribue à l'efficacité du travail collaboratif en impliquant les différents acteurs-clés et en suscitant leur contribution soutenue
1.2 En établissant les principes régissant le travail en collaboration de manière à tenir compte des valeurs de chacun				
1.3 En améliorant l'efficacité des discussions et des interactions				
1.4 En participant à la prise de décision en collaboration et en respectant la participation de tous				
1.5 En réfléchissant régulièrement aux modalités d'interdépendance entre tous les acteurs, la personne et ses proches inclus				
1.6 En faisant preuve de professionnalisme et en respectant les exigences éthiques liées au travail en groupe				

### 2. CLARIFIER LES RÔLES<sup>3</sup>

2.1 En décrivant son rôle et celui des autres et en respectant la diversité des rôles (entre autres, responsabilités, compétences, cultures)	Décrit son rôle et celui des autres	Agit dans le cadre de son rôle et reconnaît l'apport des autres	Adapte son rôle en fonction des rôles des autres, et recherche leurs apports	Adapte son rôle en fonction de tous les acteurs impliqués et des divers modèles de prestations de soins et services
2.2 En recourant adéquatement aux habiletés et savoir des autres				
2.3 En tenant compte du rôle des autres pour adapter son propre rôle				
2.4 En s'adaptant à divers modèles de prestations de soins et services				

### 3. COMMUNIQUER AVEC D'AUTRES<sup>4</sup>

3.1 En appliquant des principes de communication adaptés au travail collaboratif	Applique les principes de communication auprès d'interlocuteurs qui partagent des schèmes de références similaires	Identifie les difficultés de communication et envisage différentes modalités de communication	Adapte sa communication en vue d'une compréhension commune et utilise différentes modalités de communication avec efficacité	Suscite la réflexion sur le processus de communication avec divers acteurs-clés en vue de l'optimiser
3.2 En communiquant avec un vocabulaire approprié de manière à ce que tous les interlocuteurs aient une compréhension partagée				
3.3 En établissant et en entretenant des relations de respect et de confiance avec toutes les personnes impliquées (professionnels de la santé, autres professionnels, autres acteurs-clés)				
3.4 En utilisant les technologies de l'information et des communications avec efficacité dans un but commun d'amélioration des soins et services (visée, objectifs, plans de soins, prise de décision et responsabilités partagées) et ce dans le respect des exigences liées à la confidentialité et la sécurité				

Visées d'apprentissage et leurs éléments-clés	Niveaux de développement des apprentissages			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
<b>4. PARTICIPER À LA RÉOLUTION DE CONFLITS<sup>5</sup></b>				
4.1 En reconnaissant la nature potentiellement positive des conflits*	Reconnaît les conflits et apprécie leur nature potentiellement positive	Contribue à la prévention et à la gestion de conflits en respectant les différents intervenants et en mettant en œuvre des stratégies individuelles	Contribue, avec l'équipe, à la gestion de conflits	Intervient de façon proactive en vue de la résolution de conflits
4.2 En créant un environnement propice à l'expression d'opinions différentes				
4.3 En identifiant les risques de conflits et en prenant des mesures constructives pour y faire face (stratégies de gestion de conflits)				
4.4 En identifiant les situations courantes plus à risque de conflits (ambiguïté des rôles, contraintes hiérarchiques, objectifs divergents)				
4.5 En analysant les causes lors d'un conflit (d'ordre individuel, interactionnel, organisationnel)				
4.6 En établissant des procédures pour résoudre les conflits				
4.7 En permettant à tous les membres d'être entendus et tendre vers un niveau de consensus le plus optimal pour l'objectif visé				
<i>*La notion de conflit inclut irritant, différend, divergence</i>				
<b>5. EXERCER UN LEADERSHIP COLLABORATIF<sup>6</sup></b>				
5.1 En favorisant des relations de travail fondées sur l'interdépendance	Identifie des mesures qui favorisent la contribution distinctive de chacun	Favorise des relations de travail fondées sur l'interdépendance entre des individus ayant des schèmes de références diversifiés	Initie une démarche de concertation et de réflexion collective	S'engage dans une démarche collective afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des pratiques de soins et services en collaboration
5.2 En tenant compte activement de la diversité entre les membres de l'équipe et de leur potentiel de développement				
5.3 En contribuant à la création d'un environnement de collaboration (espace, climat, matériel, processus, procédures, ...) propice au leadership concerté par l'implantation de mesures qui favorisent des méthodes efficaces de travail en collaboration				
5.4 En adoptant une pensée systémique et mettant en œuvre des principes de concertation et d'équité ainsi qu'une démarche de réflexion collective				
5.5 En intégrant des principes d'amélioration continue de la qualité				

Cadre d'apprentissage adapté du Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme (Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé, 2010)

## NOTES DE PAGES

1. Fiquet, L., Hugué, S., Annezo, F., Chapron, A., Allory, E., & Renault, P. (2015). Une formation inter professionnelle pour apprendre à travailler ensemble. La perception des étudiants en santé. *Pédagogie Médicale*, 16(2), 105-117.
2. Travailler en collaboration, c'est contribuer à l'efficacité et l'efficience du fonctionnement en équipe notamment par sa connaissance de la dynamique et des principes régissant le travail en collaboration.
3. Clarifier les rôles, c'est adapter son rôle en fonction de celui de chaque acteur impliqué auprès de la personne en besoin et de ses proches.
4. Communiquer avec d'autres, c'est mettre en pratique les principes et stratégies favorisant une communication optimale entre les acteurs impliqués dans un esprit de collaboration.
5. Participer à la résolution de conflits, c'est faciliter de manière proactive et constructive la résolution des conflits susceptibles de survenir entre les acteurs impliqués dans le but d'arriver à un consensus permettant d'offrir des soins et services optimaux à la personne en besoin.
6. Exercer un leadership collaboratif, c'est agir en coresponsabilité en favorisant une démarche de concertation et de réflexion collective en vue d'une amélioration continue des pratiques.

## RÉFÉRENCES

- Association canadienne des ergothérapeutes, *Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada*, 2007. [www.caot.ca/pdfs/otprofilefr.pdf](http://www.caot.ca/pdfs/otprofilefr.pdf)
- Association canadienne de la physiothérapie, *Collaboration et pratique interprofessionnelle* (Énoncé de position), 2012. <http://www.physiotherapy.ca/getmedia/83831025-cc28-4045-ad87-5f30764d33ba/IPC-french.pdf.aspx>
- Benner, P, *From novice to expert: excellence and power in clinical nursing practice*, Menlo Park CA, Addison-Wesley, 1984.
- Collège royal de médecins et chirurgiens du Canada, *Cadre de compétences CanMEDS*, 2005. [http://www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/common/documents/canmeds/framework/the\\_7\\_canmeds\\_roles\\_f.pdf](http://www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/common/documents/canmeds/framework/the_7_canmeds_roles_f.pdf)
- Collège des médecins de famille du Canada, *Cadre de compétences CanMEDS – MF*, 2009. <http://www.cfpc.ca/ProjectAssets/Templates/Resource.aspx?id=3031&langType=3084>
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé, *Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme*, 2010. [http://www.cihc.ca/files/CIHC\\_IPCompetencies-FrR\\_Sep710.pdf](http://www.cihc.ca/files/CIHC_IPCompetencies-FrR_Sep710.pdf)
- Dreyfus, H L and Dreyfus, SE, *Mind over Machine: the power of human intuition and expertise in the age of the computer*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.
- Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke, *Rapport final comité de réflexion curriculaire du doyen*, juin 2013.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec, *Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec*, 2010. [http://www.oeq.org/userfiles/File/Publications/Doc\\_professionnels/OEQ-Referentiel-Competences\\_2010-Couleurs.pdf](http://www.oeq.org/userfiles/File/Publications/Doc_professionnels/OEQ-Referentiel-Competences_2010-Couleurs.pdf)
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, *Mosaïque des compétences cliniques de l'infirmière*, 2009. <http://www.oiiq.org/publications/repertoire/mosaique-des-competences-cliniques-de-linfirmiere-competences-initiales>